

que suivoient les Officiers de la Chancellerie , les Sergens (ou Avocats) du Roi , les Juges , les Barons , les Vicomtes , les Comtes , les Marquis & les Ducs. Après eux marchoit le Grand-Sénéchal , ayant à sa droite l'huissier de la *verge-noire* & à sa gauche le premier héraut d'armes , précédé du sergent d'armes , & suivi du Comte de Gower , Président du Conseil , & du Comte de Dartmouth , Garde du sceau-privé. Après que tous ces Seigneurs & Officiers eurent pris leurs places , on fit lecture de la Commission du Roi ; & le Lord-Chancelier , occupant alors la place du Grand-Sénéchal , donna ordre au Clerc de la Couronne de lire l'accusation , arrêtée par le grand Juré de Middlesex à la charge de la Duchesse de Kingston : elle portoit , qu'*Elizabeth Hervey , Duchesse de Kingston , sous le nom d'Elizabeth Hervey , femme d'Auguste-Jean Hervey , avoit épousé , le 3 Mars de la neuvieme année du présent regne , feu Evelyn Pierpoint , Duc de Kingston , à l'église de St. George , au quarré de Hanovre , tandis qu'elle étoit la femme du dit Hervey , encoré actuellement vivant , l'ayant épousé le 9 Août de la 17me. année du dernier regne , à la paroisse de Medstone au Comté de Southampton.*

En conséquence de cette accusation , il fut donné ordre d'amener la Duchesse à la Barre : elle y comparut d'abord , conduite par le Chevalier François Molyneux , huissier de la *verge-noire* , & par Mr. la Roche ; accompagnée par ses deux Chapelains & ses médecins , & suivie de quatre Dames de compagnie , dont l'une étoit Mad. Egerton , parente du Duc de Bridgewater , & l'autre Mad. Barrington , veuve du Général de ce nom & belle-sœur du Secrétaire de la guerre. La Duchesse , en entrant à la Barre , tomba à genoux selon l'usage ; & le Grand-Sénéchal lui ayant dit de se lever , lui adressa un discours relatif à la circonstance. Elle répondit , qu'*elle n'étoit point coupable du crime de bigamie , & que l'accusation étoit mal fondée , puisque son premier mariage avoit été déclaré nul par une sentence de la Cour ecclésiastique qu'elle tenoit à la main : & sur ce que le Clerc de la Couronne lui demanda,*